

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

4983 DIVAP NM

Version: 5.04.62

Date de révision: 15/12/2005

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: 4983 DIVAP NM

Application(s) et / ou usage(s) normaux: Nettoyant alcalin, concentré, non moussant

N° code du produit: 4983

Fournisseur: DISTRICHEM
Les Gouttes
69510 Rotalon
France
Tél: +33 (4) 78 81 90 91
Télécopie: +33 (2) 78 81 90 92

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - INRS Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation: 4983 DIVAP NM

Description de la préparation: mélange de sels alcalins et de tensio-actifs spécifiques

Composant(s) contribuant aux dangers:

- silicate de potassium liquide - N° CAS: 1312-76-1
Conc. pds.(%): 1 < C <= 5 - Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 36/37/38
- hydroxyde de potassium - N° Id: 019-002-00-8 - N° CAS: 1310-58-3 - N° CE: 215-181-3
Conc. pds.(%): 5 < C <= 10 - Classification: • Xn; R 22 • C; R 35 •
- alcool aliphatique - N° Id: 603-117-00-0 - N° CAS: 67-63-0 - N° CE: 200-661-7
Conc. pds.(%): 5 < C <= 10 - Classification: • F; R 11 • Xi; R 36 • R 67 •

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Provoque de graves brûlures.

Risque(s) spécifique(s): Attaque de nombreux métaux.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Inhalation: pas d'émissions de vapeurs

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes.
Neutraliser avec une solution d'acide acétique à 5% ou avec du vinaigre. Rincer abondamment.

Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

Ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Aucun.

Méthode(s) spéciale(s): éloigné les fûts

Risques spéciaux: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
La possibilité de produire de l'hydrogène (générateur de feu et d'explosion) par corrosion et source de chaleur existe.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

4983 DIVAP NM

Version: 5.04.62

Date de révision: 15/12/2005

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Précaution(s) individuelle(s):	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Peut rendre les sols glissants.
Précaution(s) pour la protection de l' environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d' entrer dans les égouts, les cours d' eau, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l' élimination des déchets résultant du nettoyage.
Méthode(s) de nettoyage:	Grandes quantités: Contenir le produit répandu en grande quantité à l' aide de sable ou de terre. Neutraliser à l' acide et rincer abondamment à l' eau. Petites quantités: Rincer abondamment à l' eau les surfaces contaminées.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l' on utilise le produit.
Douche, bain oculaire, et point d' eau à proximité.
Les manipulations ne s' effectuent que par du personnel qualifié et autorisé.
- Mesure(s) d' ordre technique: Ne pas utiliser l' air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre.
L' équipement contaminé doit être lavé immédiatement à l' eau.
- Conseil(s) d' utilisation(s): Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.
Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

Stockage

- Précaution(s): Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l' emballage d' origine.
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Mesure(s) d' ordre technique: Sol imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage: Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l' abri de produits incompatibles.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: acides, hydrocarbures, métaux (aluminium, cuivre, zinc, métaux légers et alcalins, alliages de cuivre...) , beaucoup de matières organiques.
- Type de matériaux à utiliser pour l' emballage / conteneur: Polypropylène
polyéthylène (haute densité)
- Matériaux d' emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d' ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d' exposition: • hydroxyde de potassium:VME mg/m³ = 2
• alcool aliphatique:VME ppm = 250 - VME mg/m³ = 650

Protection individuelle: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

- Protection des voies respiratoires: Pendant les fumigations / pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié:
- Protection des mains: gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel
- Protection de la peau et du corps: tablier en caoutchouc, bottes.
- Protection des yeux: Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Mesure(s) d' hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d' hygiène industrielle et de sécurité.
Utiliser la ventilation adéquate.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Etat physique / Forme: liquide
- Couleur: incolore
- Odeur: aucune

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l' environnement

- PH: 13.6 (à 20° C)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

4983 DIVAP NM

Version: 5.04.62

Date de révision: 15/12/2005

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

- Point / intervalle d' ébullition:	100° C
- Point d' éclair:	Non applicable.
- Limites d' explosivité:	Non applicable.
- Densité relative (eau = 1):	Non déterminé.
- Masse volumique apparente:	1070 kg/m3 (à 20° C)
- Viscosité:	Non déterminé.
- Hydrosolubilité:	complètement soluble
- Liposolubilité:	Données non disponibles.
- Solubilité aux solvants:	INSOLUBLE

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Stable en conditions normales.
Condition(s) à éviter:	Gel
Matière(s) à éviter:	Incompatible avec: acides, alcools, hydrocarbures, métaux alcalino-terreux, métaux légers et alcalins (aluminium, zinc, cuivre) ...
Produits de décomposition dangereux:	Dégage de l' hydrogène en présence de métaux.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
- Inhalation:	Lors de la pulvérisation, Irrite l' appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.
- Contact avec la peau:	irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécrose des tissus.
- Contact avec les yeux:	irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux, cécité.
- Ingestion:	Les symptômes sont: brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale, vomissement de sang, graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation.
Toxicité chronique:	Pas disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité:	Totalement miscible à l' eau
Persistance et dégradabilité:	L' agent tensioactif contenu est biodégradable à plus de 90%.
Effets sur l' environnement:	Peut être dangereux pour l' environnement. Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles. A forte concentration dans l' eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	Doit être neutralisé avant l' évacuation.
Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
Information(s) supplémentaire(s):	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l' ADR pour la route, du RID pour le rail, de l' IMDG pour la mer et de l' ICAO/IATA pour le transport par air.
N° UN:	1719
Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)	
- Nom d' envoi exact:	liquide alcalin caustique, n.s.a (hydroxyde de potassium)
- Classe de danger:	8
- Groupe d' emballage:	II
- Etiquettes ADR/RID:	8
- Code danger:	80
- Code de classification et dispositions	C5, 274, LQ22

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

4983 DIVAP NM

Version: 5.04.62

Date de révision: 15/12/2005

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

spéciales:

Voies maritimes (IMDG)

- Nom d' envoi exact: liquide alcalin caustique, n.s.a (hydroxyde de potassium)
- Classe: 8
- Groupe d' emballage: II
- Polluant marin: non

Voies aériennes (ICAO/IATA)

- Nom d' envoi exact: liquide alcalin caustique, n.s.a (hydroxyde de potassium)
- ICAO/IATA classe: 8

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage: Ce produit est classé selon les critères établis par les directives européennes concernant la réglementation des substances et préparations dangereuses, et doit être étiqueté conformément aux textes en vigueur :

N° CE: Non applicable.

Contient: •hydroxyde de potassium

Symbole(s): C - Corrosif



Phrase(s) R: 35 Provoque de graves brûlures.

Phrase(s) S: 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l' eau et consulter un spécialiste.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
45 En cas d' accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l' étiquette).

Avis ou remarques importantes: Conforme à la réglementation sur les détergents : Directive N° 648/2004/CE
Contient :
agents de surface anioniques : < 5 %
Conforme à l' arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations:
Pour les substances : 67/548/CE modifiée par la Directive 2004/73/CE portant 29 ème APT
Pour les préparations : Directive 1999/45/CE
Pour la rédaction de la FDS : 91/155/CE modifiée par la Directive 2001/58/CE

Rubrique n° 2 : Phrase(s) R R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R35 Provoque de graves brûlures.
R11 Facilement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R67 L' inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Avis ou remarques importantes: Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu' il arrive, survenant suite à l' utilisation de cette information.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Application(s) et / ou usage(s) normaux: Nettoyant alcalin, concentré, non moussant

Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d' autre(s) produit(s).
L' usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.

Historique

- Date de la première édition: 6.06.1994
- Date de la révision précédente: 25.04.2002
- Date de révision: 15/12/2005
- Version: 5.04.62
- Révision chapitre(s) n° : 1,6,9,14,15,16

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

4983 DIVAP NM

Version: 5.04.62

Date de révision: 15/12/2005

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Réalisé par:

BL